

Sur les traces de Jacques Ménard, le pionnier du dixième maire de notre ville, Achille Ménard, 1917-1927, par Antonio Gagnon, 2001 ©.

Nous connaissons plusieurs personnages du nom de Ménard (Maynard, Mesnard), au début de la Nouvelle-France, dont trois matelots, un soldat et un donné aux Jésuites qui décèdent en la colonie, et un missionnaire disparu au Wisconsin.

En plus, des Ménard aux différents surnoms soit les Parthenays, Saint-Onge, Deslauriers, Bellerose, apparaît notre pionnier Jacques Ménard dit Lafontaine, fils de Jean Ménard et d'Anne Savinelle de Mervent, vieux bourg dans la forêt de Vouvant en Poitou, aujourd'hui, le département de la Vendée (85), arrondissement de Fontenay-le-Comte (à huit kilomètres), canton de Saint-Hilaire-des-Loges (à dix kilomètres), diocèse de La Rochelle, bourg de 219 feux, 938 habitants (1970). Les ruines du château du Moyen Âge sont perchées sur un éperon rocheux au fond de la forêt, qu'il a sûrement connu.

Il est né entre 1624 et 1629 et la date de sa naissance la plus plausible se situerait en 1624. Alors âgé de 19 ans, il arrive en Nouvelle-France, soit en 1643 ou avant, car il est cité le 31 août de la dite année à l'emploi de Jean de Godefroy de Lintôt aux Trois-Rivières, lieu fondé le 4 juillet 1634 par le Sieur Lavolette. Entre 1640 et 1660, et plus particulièrement de 1651 à 1653, les Iroquois tiennent ce poste en alerte constante. Jacques Ménard était-il parmi les 46 Trifluviens jeunes et vieux sous le commandement de Pierre Boucher, prochain seigneur de Boucherville, capitaine de ce bourg?

Après la belle victoire du 23 août 1653 sur les Iroquois, le péril était évité, une paix temporaire s'installe. C'est le 19 novembre 1657, que Jacques Ménard épouse aux Trois-Rivières, Catherine Forestier, fille de Jean Forestier et de Julienne Coiffe de la paroisse de Notre-Dame-de Cougne, de la Rochelle qui lui donna treize enfants. Nous savons que notre pionnier était un habitué à comparaître devant le bailli des Trois-Rivières. Entre 1659 et 1669, il se présente très souvent pour des causes mineures en fait pour récupérer ses dûs pour travaux accomplis, soit pour s'être endetté.

Le 11 juillet 1662 et le 15 octobre 1663, il conclut des échanges dont Jean Noyon lui donne quittance le 13 juillet 1664. Le 1^{er} mai 1665, Jacques LeNeuf, procureur de Michel LeNeuf, lui concède une terre d'un arpent au Cap-de-la-Madeleine. Lors du recensement de 1666 aux Trois-Rivières, soit le 16 mars, le recenseur le dit âgé de 38 ans, sa femme de 29 ans avec quatre enfants et deux domestiques, dont l'un, Simon Caillouet Il est également parrain de leur troisième enfant, Jean-Baptiste, baptisé le 27 novembre 1660, à qui il légua tous ses biens à sa mort.

Au recensement de 1667, au même endroit, Jacques est déclaré âgé de 39 ans, avec cinq enfants, deux bestiaux et quatre arpents en valeur. Jacques Ménard fut probablement approché par le Seigneur de Boucherville Pierre Boucher, qui le connaissait sûrement bien.

C'est vers la fin de 1668 qu'il visite les lieux parce que le 6 janvier 1669, Jacques Ménard est présent au contrat de mariage de Joachim Réguindeau et de Madeleine Haneton devant le notaire Rémy. Le 2 août 1669, Judith Rigaud lui fait une réclamation et le 31 suivant, il réclame 29 livres à Jacques Royer. Ce sont les deux derniers actes connus de sa présence aux Trois-Rivières.

À Boucherville, le 13 juillet 1670, il s'engage à construire une maison pour Lussier (Ct Frérot). Le 3 janvier 1672, sa fille Marie, âgée de 13 ans, devant le même notaire passe son contrat de mariage avec Jacques Bourdon, praticien et le mariage religieux aura lieu à Boucherville le 28 février 1672. Le 31 janvier suivant, il termine un arrangement sur un différend avec Simon Caillouet avant que la situation s'aggrave et ce dernier s'engage à ce moment-là à continuer de vivre avec la famille Ménard jusqu'à son mariage. Mais il décède célibataire le 26 janvier 1701 à Boucherville. Le 30 novembre suivant, Jacques Ménard (cité maître-charpentier) conclut un marché de construction d'une grange avec René Rémy et le 9 mars 1673, il s'engage à construire le même genre de bâtiment pour Jean de Noyon.

Dix jours plus tard devant ce même Rémy qui est dit juge seigneurial, il vend à son gendre Jacques Bourdon l'abitation lot 34 de 50 arpents à Boucherville, voisin de Caillouet, et cet acte ne semble pas avoir de suite malgré que le beau-père en reçoive quittance en 1675. La veille de cette vente en 1673, Pierre Boucher lui avait loué une terre pour un an et le 4 avril suivant, il lui concède un emplacement au bourg de Boucherville. La vie continue avec le double mariage le 14 octobre 1681, en cette ville, de sa fille Marguerite à François Lanctôt et de son fils Jean-Baptiste avec Marguerite Etienne.

Au recensement de 1681, le pionnier prénommé dit Lafontaine est cité charron (sic) 52 ans (sic), Catherine Forestier sa femme 46 ans (sic), dix enfants. Il déclare deux fusils, cinq bêtes à cornes et sept arpents en valeur. Le 2 décembre 1682, il vend à son fils Louis, encore célibataire la fameuse concession lot 34, le fils s'engageant à loger chez ses parents sans recevoir de gage. Le 6 juillet 1685, il a le malheur de perdre un fils âgé de sept ans prénommé Jacques et le 8 octobre de l'année suivante, le Conseil souverain l'oblige à comparaître avec son fils Jean et Pierre Perthuis au sujet de l'assassinat de Jean Aubuchon. Les mariages de ses enfants se continuent avec Anne qui épouse François Brunet le 5 novembre 1688. Le 13 mars 1690, Jean, qui a pris le surnom de Bellerosse épouse Elisabeth Valiquet et le 12 décembre 1691, c'est Louis qui se marie à Marie Anne Février tous à Boucherville. Maurice lui va à Michillimakinac pour épouser Madeleine Couc en 1692.

Le 19 juillet 1693, avec son épouse, il donne une procuration à Jean Quenneville au sujet d'une dette de 400 livres. Le 31 mars 1694, à Boucherville, Catherine son épouse décède à l'âge de 54 ans (sic). Devant le notaire Adhémar, le 10 février 1697, Jacques signe une obligation avec Pierre Perthuis et le lendemain, il marie sa fille Thérèse à Jean Deniau. Enfin, le 14 suivant, il signe une deuxième obligation envers le dit Pierre Perthuis, marchand de Ville-Marie.

Le 23 janvier 1699, toute la famille de Jacques se réunit pour se mettre d'accord au sujet de leur père et de la succession de leur mère, désirant éviter toutes contestations entre eux et éviter tous ennuis envers les créanciers. Tous confient à leur frère Maurice, qui semble demeurer à Montréal, la tâche de payer les dettes de leur père en leur cédant tous les biens venant de leur parent. Conclusion de cette réunion, Louis n'ayant pas payé l'achat de la terre 34 et n'ayant pas demeuré avec ses parents, Jacques pouvait récupérer cette concession et la revendre à son fils Maurice. Toutefois, le lieutenant-général de l'île de Montréal annula cette vente.

Catherine sera la dernière des enfants du pionnier à se marier en épousant Jacques Rivière à Boucherville, le 2 février 1699. Jacques Ménard continue à s'endetter en contractant le 8 février une obligation envers Gilles Papin, et le 8 novembre de l'année suivante avec son fils Maurice, il signe une nouvelle obligation. Enfin, il voit arriver des jours très difficiles à cause de ses nombreuses dettes. Alors, le 9 mai 1705, il décide de vendre la fameuse concession le lot 34 de 50 arpents à Gilles Papin. Après avoir rendu tous ses comptes, sauf une petite dette de 82 livres, il promet de remettre à l'acquéreur tous les titres et de faire ratifier l'acte par ses enfants.

Le 10 janvier 1707 sentant ses forces diminuées et ne pouvant plus cultiver sa concession lot 32, il en fait donation en cas de mort à son fils Maurice et à son épouse Madeleine Couc et leurs enfants ainsi que ses biens meubles et immeubles, se gardant l'usufruit. Quatre jours plus tard, il décède à l'âge de 83 ans à Boucherville, mettant fin à une vie mouvementée et aux aléas de ses activités pécuniaires. Des quatre garçons qui font souche, Louis est né et baptisé à Trois-Rivières le 28 juillet 1662, est l'ancêtre denotre maire Achille Ménard. Il épouse à Boucherville, Marie Anne Février, fille de Christophe Février et de Marie Martin, dont le contrat de mariage est passé devant le notaire Basset le 8 décembre 1691. L'office religieux est célébré le 12 décembre. Ils ont eu 13 enfants connus, tous nés à Boucherville.

Références : Texte d'Achille Ménard par Antonio Gagnon, 2001©

Taste Trifuvlienne, juin 1931 p. 31; Dictionnaire Jetté p. 794-795;
Dictionnaire Tanguay volume I ; Dictionnaire des Ancêtres québécois,
tome III de Michel Langlois;
Mémoires de la Société généalogique canadienne-française,
volume 23 n°. 4, p. 222-228 par R. Gareau;
Dictionnaire des communes de France, Édition Albin Michel, 1970, p. 718;
Michelin Vert, Côte de l'Atlantique, p. 160;
Cartes Michelin # 67 et # 71.